

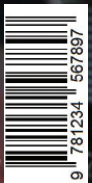
o **Réforme retraites**
Les forces en présence p.4/5

o **Asile et immigration**
Une loi Darmanin inique p.7

Céret
" Osons le rail "
p. 3



2 € - N°3964 - Du 24 février au 02 mars 2023



9 781234 567897

7 mars

les P.-O. à l'arrêt

l'Édito

77



Michel Marc
Rédacteur en chef

Tous azimuts

Il y a la réforme rétrograde qui bafoue la simple humanité, le respect dû aux salariés et qui refuse d'envisager de nouveaux financements pourtant justes et immédiatement accessibles. Deux ans de plus de cotisations, en activité ou au chômage, pour pouvoir faire valoir ses droits. 64 ans ! Un vrai retour en arrière, un vrai recul de civilisation. Les citoyens s'en occupent, plutôt bien, pour l'instant. Les syndicats ont aussi pris leurs responsabilités, dignement. Il reste à écrire la suite.

Il y a aussi le racket organisé autour de l'énergie électrique et gazière. Concurrence libre et non faussée, spéculations, marchés, aides de l'État, injonctions européennes et fournisseurs qui ne produisent rien et fixent les prix, aboutissent aux accumulations de bénéfices inouïes et aux difficultés insurmontables pour les petites entreprises, les collectivités et les citoyens. Sur cette question aussi, il s'agira d'écrire la suite, celle d'un pôle public de l'énergie, dé-

mocratiquement géré, et au service des besoins de chacun, sauf des actionnaires. L'idée fait son chemin, et pas qu'à gauche.

Il y a les dépenses utiles aux services publics qui manquent, partout, les immenses difficultés rencontrées dans l'enseignement public, où, dorénavant, il faudra aux écoles du premier degré fournir aux autorités des « projets » pour prétendre accéder à des financements adaptés. Il n'y en aura pas pour tout le monde. Les écoles sont mises en concurrence. Passons vite sur la santé, la formation... Il nous faudra inventer autre chose. Un chantier majeur.

Et puis, d'autres questions plus larges, plus générales et plus difficiles à envisager pour chacun d'entre nous. La guerre, humainement terrible, à nos portes, et qui exige, faut-il le rappeler, la montée dans tous les pays de mouvements pacifistes, qui proposent des initiatives de paix. Certaines sont déjà prises dans notre département. Enfin, le climat avec, comme conséquence majeure, une sécheresse inédite et installée durablement sur l'ensemble du territoire. Dont les Pyrénées-Orientales.

Du travail sur la planche, je vous dis, tous azimuts.

Annonces

Alain Nunez présentera son livre :
« Paul Galindo, mémoire de déporté »

Vendredi 24 février à 18h – Librairie Torcatis à Perpignan.

Stop toutes les guerres ! Rassemblons-nous pour la Paix

Vendredi 24 février à 18h – Devant la Préfecture à Perpignan.

UPTC. Le dernier Aragon, un auteur pour le 21^{ème} siècle (conférence d'Olivier Barbarant)

Vendredi 24 février à 18h30 – Maison des communistes au 44 avenue de Prades à Perpignan.

Projection : « Les anges en enfer ».

Trois épisodes de la résistance en Pays catalan

Vendredi 24 février à 20h30 – Maison du citoyen à Thuir.

Assemblée générale de Femmes solidaires 66

Samedi 25 février à 15h – 44, avenue de Prades à Perpignan.

El Soudaqui.

Rencontre autour de la monnaie locale complémentaire des P-O.

Samedi 4 mars de 9h à 12h – Marché des producteurs à Prades.

Dimanche 5 mars de 9h à 13h – Sur le marché à Elne.

Assemblée générale de l'Amicale des Vétérans et de la mémoire militante du PCF 66

Samedi 4 mars de 10h15 – Maison des communistes à Perpignan.

Manifestation contre la loi immigration

samedi 4 mars à 15h,

place de la République à Perpignan.



Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan
Tél. 04 68 67 00 88
mail : letravailleurcatalan@letc.fr
Site : www.letc.fr
Commission Paritaire N° 0424 C 84 621
N° ISSN 1279-2039

Gérante / Directrice de publication
Eulalie Arabia
Administrateur
Remi Cathala
Maquette Corinne Coquet
Une : © Corinne Coquet / © Jean Pouech
Illustrations : © Delgé

Impression
Imprimerie Salvador
33 bd.d'Archimède - 66200 Elne (France)
Webmaster
Corinne Coquet / Dominique Gerbault
Publicité
Richard Siméon



Habilité à la parution
de vos annonces
légales.
Contactez-nous par
mail : legales@letc.fr

Transports ferrés

En avant pour Céret-Perpignan !

Il fallait bien, pour structurer et organiser la « bataille du rail » pour l'ouverture de la ligne, raviver et faire renaître l'association « Osons le rail ». C'est chose faite depuis vendredi 17.

Un point de départ organisé, un point-ressources stable, une association ouverte à celles et ceux qui veulent agir et proposer, individuellement ou dans le cadre collectif d'une association ou d'un parti, tels étaient les objectifs fixés par les organisateurs dans la salle bien remplie du cinéma de Céret. Les participants, une cinquantaine, ont adhéré à l'association et ont voté. Il y avait quelques élus locaux, la première adjointe à la mairie de Céret, les conseillers départementaux Nicolas Garcia et Robert Garrabé, le conseiller régional communiste Patrick Cases. Il y avait aussi les responsables des associations « *Bien vivre en Vallespir* » et « *Alternatiba* ». Ensemble, ils ont voté les statuts, ont élu un conseil d'administration de treize membres « *individuels* » et de quatre représentants d'association, qui lui-même, pendant la réunion, a élu un bureau et un président. Thierry Labelle, ancien secrétaire départemental de la CGT et résident de Céret, a accepté cette responsabilité. Régis Larré, Dominique Noguères, Brigitte Baranof, Hervé Bégué complètent le bureau. Dans le langage courant, on a l'habitude de dire que les choses se sont faites dans les règles.

Rassembler et agir pour gagner

« Nous avons un travail conséquent devant nous. Ce sera peut-être long » précisait d'emblée le président Labelle. « Aujourd'hui, ce sont 50 premières adhésions individuelles que nous enregistrons. C'est bien. Mais il nous revient d'élargir l'association à nos connaissances, aux



Le conseil d'administration de "osons le rail 66 vient d'être élu.

usagers, à tous ceux qui croient que le train peut remplacer avantageusement et intelligemment le transport voiture individuel ». Il poursuivait : « Dans un premier temps, nous allons organiser une conférence de presse, envoyer une lettre à la présidente de Région, Carole Delga et prendre rendez-vous avec Jean-Luc Gibelin, vice-président de Région en charge des mobilités. Nous adhérons à Convergence Nationale Rail animé par l'ami Didier Le Reste ». José Pérez, d'Estagel, saluait l'assemblée, évoquant le combat similaire en cours pour l'ouverture de la ligne Rivesaltes-Axat. Un pot fraternel clôturait la réunion.

Michel Marc

Mobilisations pour le train

Les « petites lignes » font le buzz



Que ce soit par des collectifs ou des associations, de nombreux syndicats de cheminots, des élus des petites et moyennes communes et des associations citoyennes se sont regroupés pour obliger tant les pouvoirs publics que la SNCF à relancer l'activité ferroviaire dans les zones désertées et isolées du pays. On peut citer parmi tant d'autres le combat mené pour la réouverture des lignes Morlaix-Roscoff dans le Finistère, la ligne Digne-les-Bains-Saint-Aubin dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les lignes Auch-

Agen, Pont-Saint-Esprit-Nîmes en Occitanie ainsi que les mobilisations pour le maintien des gares comme à Blaye en Nouvelle-Aquitaine et à Argenton-sur-Creuse dans la région Centre-Val-de-Loire. Dans un bras de fer contre le désengagement de l'État, les élus régionaux et départementaux, particulièrement à gauche, mais pas seulement, appuient le plus souvent la réouverture des dossiers. Pour exemple, le 28 août 2022 dernier à Bagnols-sur-Cèze, le retour du train était fêté en présence des élus de la région, dont Jean-

Luc Gibelin, élu PCF, en charge des mobilités pour tous et des infrastructures de transport.

Au niveau national, l'association Convergence nationale rail (CNR) présidée par Didier Le Reste, ancien secrétaire général de la CGT Cheminots, coordonne la lutte pour la relance du rail en France et s'adresse tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat ainsi qu'à l'Assemblée européenne pour relayer le combat citoyen qui se mène sur tout le territoire national.

Yvon Huet

Le projet de réforme des retraites est encore là. Le gouvernement s'entête. L'Assemblée nationale est privée du temps utile au débat et aux votes. Les citoyens organisent la résistance et la « *contre offensive* ». Le 7 mars sera un point fort, majeur dans la consolidation nécessaire du rapport des forces en faveur de solutions progressistes. Il sera peut-être aussi un nouveau point de départ. Les syndicats restent mobilisés, ensemble. Le RN, de son côté, travaille son image et tente de tirer profit de cette situation, avec démagogie. Les trois articles qui suivent éclairent la situation d'aujourd'hui.

La confiance

« Réforme » des retraites : finalement, l'article 7 n'a pas pu être discuté



Sur la stratégie syndicale unitaire

Il ne suffit pas d'avoir raison, de le clamer à longueur d'antenne pour gagner une bataille politique et sociale, surtout sur une question aussi centrale que la question des retraites qui touche au cœur de la répartition des richesses, donc à la justice sociale.

La justice sociale, quoi qu'ils en disent, n'est pas le souci majeur de la majorité macronienne. Les organisations syndicales qui sont depuis 1993 confrontées à des attaques successives sur cette question, savent d'expérience qu'il y a de multiples impératifs à respecter pour faire reculer le pouvoir.

Partager les richesses

Le premier : l'information des salariés, des travailleurs, des jeunes, du peuple que le gouvernement va tenter de convaincre de la nécessité d'une « réforme » qui entérine des reculs sociaux majeurs pour les générations à venir. La tâche est souvent difficile car de faux arguments de bon sens sont mis en avant, on vit plus longtemps, les caisses seront vides dans quelques années, tous les pays l'ont fait... En gommant l'essentiel : la productivité du travail en 2023 n'a-t-elle pas accru nos richesses et ne permet-elle pas d'en faire profiter ceux qui y ont consacré leur vie ?

Sur ce point essentiel, alors qu'elles sont diverses, sur le projet de Macron de rajouter trois ans supplémentaires obligatoires à la durée du travail (65 au lieu de 62) pour bénéficier d'une retraite à taux plein,

les organisations syndicales ont été unanimes à dénoncer une arnaque, à ne pas se laisser piéger par les arguties avancées, les promesses d'amélioration du système, les pseudos concertations organisées, les tentatives de division, les petits reculs (64 ans). La bataille de l'opinion a conduit une large majorité à voir les dangers des propositions gouvernementales, ce que confirment les sondages.

La rue en marche partout

Sur cette volonté de ne pas accepter un recul social majeur, elles ont su construire de façon unitaire, dans un respect mutuel des pratiques des uns et des autres un rapport de forces qui est allé se renforçant de journée d'action en journée d'action : elles ont mis le peuple en marche dans des rassemblements inédits, nombreux, éclatés sur tout le territoire. Très au-delà des rassemblements habituels, avec de nouveaux participants, avec toutes les générations confondues, avec un calme surprenant, une détermination affichée, une prise de parole très inventive.

Je crois comprendre que le rassemblement peut encore s'élargir devant l'entêtement du gouvernement à faire celui qui ne comprend pas, que les formes pourraient se durcir s'il le fallait, que l'unité affichée est solide. Ce n'est qu'à ce prix que se construit le progrès social et les syndicats en sont des acteurs majeurs quand ils ont la confiance populaire.

Jean-Marie Philibert

Assemblée nationale

Clap de fin
au goût d'inachevé

Le débat sur la réforme des retraites, confus et agité, tout au long de la semaine parlementaire s'est achevé sans vote.

À défaut du retrait d'un nombre conséquent d'amendements FI, l'article 7 n'aura pas été examiné contrairement au souhait de l'intersyndicale et des autres forces de la Nupes. Les députés FI ont justifié leur stratégie : « Nos débats s'arrêtent à l'Assemblée nationale du seul fait du gouvernement qui pouvait les prolonger », jugent-ils dans un communiqué où ils estiment que « les amendements déposés étaient nécessaires et utiles pour mettre le gouvernement face à ses mensonges et ses arnaques ». Jean-Luc Mélenchon, déjà intervenu jeudi par un tweet critiquant le retrait des amendements, s'est fait encore plus clair, félicitant des élus insoumis qui « ont tenu bon jusqu'au bout ».

Divergences à gauche

Vendredi soir les députés EELV ont ainsi critiqué un « raté stratégique de FI » et plaidé pour

un « acte II de la Nupes ». « On aurait voulu avoir ce débat-là » sur les 64 ans, « ça aurait mis le gouvernement en très grande difficulté, on sentait les inquiétudes des parlementaires et de l'exécutif », a souligné la présidente du groupe écologiste Cyrielle Chatelain. « Nous regrettons profondément que nous n'ayons pu débattre de l'article 7, qui est le cœur de cette réforme. Nous avons tout fait pour mais je peux vous dire que ce débat nous allons continuer de le mener avec les salariés, les Français et nous ferons tout pour faire battre en retraite votre réforme », a également lancé, le secrétaire national du PCF Fabien Roussel.

Rendez-vous le 7 mars

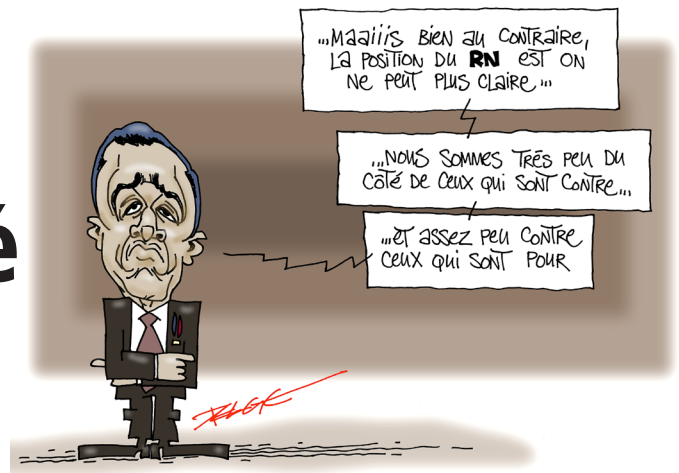
« Le débat a permis de lever tous les lièvres, sur les femmes, sur les 1 200 euros, sur l'ensemble des sujets sur lesquels vous avez cher-

ché à tromper les Françaises et les Français. Personne ne s'y trompera et nous vous donnons rendez-vous le 7 mars prochain dans les rues de France », a, à son tour, lancé le socialiste Olivier Faure à cinq minutes de la fin de la séance. Une détermination à poursuivre le combat contre la réforme du gouvernement qui, elle, fait l'unanimité à gauche.

D'ici au 7 mars, journée de grève que les syndicats souhaitent massive, le texte sera arrivé sur la table du Sénat. Il doit y être transmis dès le 28 février. Les sénateurs auront du 2 au 12 mars pour leurs travaux en séance. Une commission mixte paritaire sera ensuite convoquée à la mi-mars pour trouver un éventuel accord (qui devra être validé par un vote), alors que la date limite d'examen au Parlement est fixée au 26 mars.

Jacques Pumaréda

Postures et manœuvres à l'Assemblée : on s'y perd...



Rassemblement National

Bas les masques !

Le débat à l'Assemblée nationale sur la réforme des retraites a révélé la faiblesse des propositions de l'extrême droite, qui s'attaque en priorité à la Nupes et sert le gouvernement.

Marine Le Pen et ses troupes le clament : « Sur cette réforme, nous sommes la première opposition ! » L'adversaire de l'extrême droite n'est manifestement pas le gouvernement et sa retraite à 64 ans, mais la gauche. Sur les plateaux et les réseaux, sans jamais évoquer le fond du projet, le RN ne cesse d'attaquer la Nupes et les syndicats.

Les députés lepénistes fustigent le mouvement social, comme s'il s'agissait d'affaiblir le rapport de forces qui pourrait faire plier le gouvernement. Une stratégie ouvertement ultralibérale, se nourrissant du désarroi. Des discours vigoureux assortis d'aucune action concrète, pour légitimer leur

ancrage politique.

Selon les députés RN, la question des retraites serait réglée uniquement par la « réindustrialisation » et « une politique nataliste d'envergure », car « les bébés d'aujourd'hui sont les cotisants de demain ». Cette politique passerait par des aides, que le programme présidentiel de Marine Le Pen proposait de supprimer aux parents étrangers. La natalité, cache-sexe de l'obsession xénophobe du RN ! Même sur les rares points du projet de loi auxquels ses députés s'attaquent publiquement, le RN recule. Alors que sur les plateaux, le parti d'extrême droite juge « injuste » la suppression des régimes spéciaux, l'abstention de ses élus

a permis de l'adopter. « Ils se sont opposés à toutes nos propositions de financement, de meilleure redistribution, de rétablissement de l'ISF, de mise à contribution du capital, résume Sébastien Jumel, député PCF. Leurs votes et le vide de leurs interventions montrent qu'ils font semblant de s'opposer à une réforme qu'en réalité ils approuvent. »

L'union de la carpe et du lapin

Servile envers le gouvernement, le RN révèle son vrai visage. Une épreuve de vérité alors que Marine Le Pen s'active à la normalisation de son parti. Il n'a déposé aucun amendement visant à financer

les caisses des retraites autrement que par un report de l'âge légal. Idiots utiles de la macronie, ses élus ont, en revanche, permis de rejeter les propositions de la gauche pour rétablir l'ISF, taxer le capital, sanctionner les entreprises ne remplissant pas leurs obligations d'emploi des seniors. Selon un sondage IFOP pour Politis, alors que 74 % des sympathisants RN sont favorables à un mouvement sur les retraites, la culture antisyndicale du parti lepéniste le rend indésirable dans la rue et le délégitime. La mobilisation est massive derrière l'union syndicale à la pointe du mouvement. De fait, le RN est hors-jeu.

Evelyne Bordet

Libertés

Des condamnations condamnables

Une quinzaine de manifestants pacifistes* du Conflent ont été condamnés. Ils avaient, pendant 45 minutes le 29 juillet, ralenti la circulation sur la route entre Prades et Saint Michel de Cuixa.

« Nous voulions simplement manifester notre opposition à l'artificialisation des sols » affirment les deux associations conflentaises qui œuvrent dans le domaine général de la protection de l'environnement et de la préservation des terres riches à vocation agricole : « Els Brulls » et « La terre, c'est vos oignons ». Rien n'a été endommagé et aucun incident notable n'a été signifié. Il ne s'agissait que d'une « manifestation citoyenne pacifique ».

Des condamnations et des questions

« Une quinzaine de manifestantes et manifestants ont été poursuivis pour le délit d'« entrave à la circulation des véhicules sur une voie publique » et condamnés à accomplir un stage de citoyenneté, dont le coût peut varier entre 150 et 450 euros » précise le communiqué qui affirme aussitôt : « Nous continuerons ». La question centrale qui appa-

raît est claire. Aura-t-on encore le droit de manifester dans les années qui viennent ? « Partout, la criminalisation des mouvements sociaux et écologistes a pour objectif de réduire au silence celles et ceux qui s'opposent et résistent, de marquer les corps et les esprits ». Ils ajoutent aussitôt : « Nous ne nous tairons pas, nous ne nous cacherons pas, nous continuerons de faire entendre nos voix... ». Celles et ceux qui ont fait opposition à leur condamnation seront convoqués devant un tribunal dans plusieurs mois, avec le risque de voir leurs peines alourdies. Un comité de soutien se met en place.

Michel Marc

* Dont notre ami et rédacteur occasionnel, Pierre Serra,

Pierre Serra témoigne :

« Comme 15 autres personnes présentes le jour de la manifestation j'ai reçu une ordonnance pénale délictuelle, sans contradiction, me « condamnant » pour blocage de la circulation, à un stage de citoyenneté et une participation aux frais de 31€. Outre le grotesque de la « peine », on peut s'interroger sur le nombre et le choix des personnes attaquées. Sur plusieurs dizaines de personnes poursuivies, seules 15 sont attaquées ? Cela est d'autant plus étonnant que j'ai été le seul, sur les 15, dont l'identité n'a pas été relevée le jour de la manifestation, mais convoqué par la suite sur reconnaissance photo. Le deuxième procès-verbal, concernant le refus de relevés d'empreintes et de prises de photos, n'a pas encore à ce jour fait l'objet de traitement ».

Belle plaque



Après une manifestation de protestation fin octobre, la plaque Pierre Sergent a malgré tout été installée par la Mairie au moment des illuminations de Noël.

Elle a plusieurs fois été rendue illisible mais à chaque fois remplacée par la Mairie. Cette fois-ci, une nouvelle technique est apparue avec la pose d'une vraie-fausse plaque qui fait illusion au nom de Maurice Audin !

TP 66



Menace d'un licenciement discriminatoire

Les camions verts sont connus dans les P.-O. L'entreprise compte à peu près 130 salariés, tous contrats confondus. Elle est importante. Il existe en son sein un syndicat CGT, qui a des élus au CSE. L'un d'entre eux est menacé pour faute lourde. Il est chauffeur poids lourds. Les faits. D'après le délégué « notre collègue a conduit alors que la visite médicale autorisant la conduite n'était plus à jour (renouvellement tous les cinq ans). Il n'y a pas fait attention. D'un autre côté, l'employeur n'a pas opéré les vérifications qui s'imposent, comme il aurait dû le faire. Il porte lui aussi la responsabilité. Cela peut-il être un motif sérieux de licenciement ? ». Le salarié concerné a donc été convoqué pour un entretien préalable lundi 20. « Nous le soutenons et nous l'avons accompagné (Photo). Nous attendons maintenant les conclusions ».

M.M.

En Català



“Per carnaval tot s’hi val!”

- Ja ha arribat el període de carnaval, temps on “tot s’hi val”!
- Carnaval sí, però lo de “tot s’hi val” era abans, si recordem els temps més allunyats, de l’edat mitjana fins fa encara unes desenes d’anys, però me sembla que més va i menys és possible...
- Suposo que tornes pensar en les festes de l’os del Vallespir i en lo que dèiem: el fet que tinguin el reconeixement de la UNESCO fa que passin a ser esdeveniments molt coneguts... amb el risc que es perdi justament el caràcter més festiu, transgressiu, amb els seus excessos...
- És clar. Pensem amb els carnivals més famosos, com el de Niça per exemple: què queda de la bogeria antiga?
- En el carnaval de Venècia, fa uns anys, estudiants van voler tornar a lo que es feia abans, tirar ous podrits sobre la gent! Ja pots imaginar com va ser ràpidament prohibit!
- Ben segur, pas qüestió d’embrutir les magnífiques disfresses!
- Magnífiques i cares! Amb els diners avui poca cosa s’hi val!
- Per una altre banda, cal reconèixer que el món ha canviat molt: quan hi havia poca llibertat en temps normal, el carnaval era l’ocasió de deixar sortir un poc la pressió, potser ja no és tant necessari en el nostre món modern!
- Home, en tot cas a Corea del Nord o a Iran, per exemple, me sembla pas que puguem trobar festes carnavalesques molt atractives i transgressives...
- Tens prou raó. Això dit, lo de “tot s’hi val” que també podria ser “qualsevol cosa és possible” ho podem veure cada dia a tot arreu del món.
- Ja ho és. El carnaval de l’assemblea nacional amb els diputats que se tracten de tots els noms n’és un exemple; més greu, una guerra entre russos i ucraïnesos que no gosa dir el seu nom, a la qual no entens gran cosa, ensorrat dins de les mentides d’uns i altres, i que com sovint en les guerres te demanes quins no són pas bojos...
- ... uns títols de premsa i un interès de la gent més important per un artista que ha provocat un accident de cotxe que per un terratrèmol amb més de quaranta mil morts...
- Finalment sem en un món on sembla carnaval tot l’any !

C&C

Humanité Uni.es contre l’immigration jetable !

Gerald Darmanin s’explique sur sa politique de l’immigration

...NON MAIS, VOUS VOUS RENDREZ COMPTE ?
SI JE LAISSAIS FAIRE, NOTRE PAUVRE
PAYS FINIRAIT PEUT-ÊTRE MÊME PAR
SE RETROUVER AVEC UN MINISTRE DE
L’INTÉRIEUR FILS DE HARKIS, VA SAVOIR...

...VOUS IMAGINEZ
UN PEU LA
BORDÉLISATION !!?



Le 4 mars, de nombreuses organisations progressistes manifesteront partout en France contre le nouveau projet de loi « Asile et Immigration » de Darmanin.

Le moins que l’on puisse dire c’est que dans son projet de loi, Darmanin tient sa promesse de « rendre la vie impossible » aux sans-papiers.

Dès le mois de novembre, le TC (n° 3950) avait analysé le considérable recul des droits des étrangers inscrit dans ce projet. Présenté en Conseil des ministres le 1^{er} février, en plein débat sur les retraites, il est actuellement au Sénat selon la procédure accélérée qui zappe le débat parlementaire. Il est essentiellement axé autour de deux objectifs : l’obsession des expulsions et l’assimilation des étrangers aux délinquants. Pour multiplier le nombre d’obligations à quitter le territoire (OQTF), elles seraient désormais délivrées dès le refus de la demande d’asile de l’office français de l’immigration et de l’intégration (OFFI), simple administration, ce qui priverait les demandeurs d’un droit inaliénable de recours devant une cour de justice, la cour nationale du droit d’asile. Qu’en dira le Conseil constitutionnel ?

Pour assurer le deuxième objectif, les mi-

grants sous OQTF seront systématiquement inscrits au fichier des personnes recherchées comme tout délinquant.

Métier en tension, un avantage ?

Quant au titre de séjour « métiers en tension » dont la presse nous rebat les oreilles comme étant une gentillesse pour les « gentils » immigrés, d’une part il ne concernera que les ressortissants de certaines nationalités - et pas les autres -, d’autre part il ne sera octroyé qu’à ceux pouvant prouver trois ans de présence en France et pour finir il n’aura qu’une validité d’un an. Et après ?

Pour empêcher que ce projet ne devienne une loi, le collectif « Uni.es pour une immigration jetable », dans le prolongement de la marche des solidarités, appelle à une large mobilisation de toutes les organisations progressistes le 4 mars dans toute la France.

A Perpignan, rendez-vous leur est donné samedi 4 mars à 15h Place de la République.

Anne-Marie Delcamp

Suivez-nous



Découvrez d’autres articles chaque semaine sur le site.

www.letc.fr

Environnement

LPO 66 alerte

Du 28 janvier au 28 février des associations et collectivités de toute la France proposent de découvrir l'importance des zones humides.

Interview

La LPO, est la *Ligue pour la Protection des Oiseaux*, née en 1912, se compose de délégations, groupes, relais et antennes réunis autour d'une association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1986, comptant à ce jour plus de 44 249 membres.

Pourquoi est-ce important ?

Les zones humides disparaissent encore partout dans le monde.

Pourtant elles font partie d'un des écosystèmes les plus importants pour régler le climat, eau et la biodiversité d'aujourd'hui. Ainsi la Journée mondiale des zones humides relève du devoir de les restaurer pour répondre à des services nécessaires pour l'humanité.

En quoi cette journée consiste ?

C'est le 2 février 2021 que l'Assemblée générale des Nations unies a déclaré « Journée mondiale des zones humides ».

Tous les pays de l'ONU sont sollicités pour honorer les zones humides. Grâce à cela beaucoup d'événements sont mis en place pour constater et comprendre l'importance de ces zones. Ici en France, plusieurs structures se mobilisent tous les ans pour mettre en œuvre des centaines d'animations durant tout le mois de février.

Et ici dans le 66 ?

Suite à la sortie du 5 février à Salses, près de l'Anse de la Roqueta, la LPO66 a programmé d'autres sorties de découvertes de zones humides et de leur biodiversité. Elle a proposé le 18 février deux sorties différentes, à 10h entre Saint-Cyprien et Canet-en-Roussillon d'une durée de deux heures sur l'étang de Canet qui est un site naturel. On a pu y distinguer une avifaune sédentaire et les milieux dunaires et marais du site pour la flore. Puis à 14h sur Villeneuve-de-la-Raho pour une durée de trois heures où on a visité un des seuls sites de reproductions du Bihoreau gris (héron trapu aux pattes assez courtes).

Il y a également deux sorties le 25 février, la première se fera à 10h pour la découverte de la Prade de Canohès. Ce site qui comporte plus de 80 hectares de parcelles agricoles privées, est parcouru par un système de canaux et de fossés avec deux heures de durée de visite.

Et en dernier, on proposera à 14h30 autour de l'étang d'Els Baixos à Villelongue-Dels-Monts pour un parcours de trois heures aussi. Cette ancienne gravière offre un lieu avantageux par sa faune, flore et pour une baignade malheureusement interdite.

Propos recueillis par Porma Ilwen



Salses Anse de la Roqueta.



La Prada de Canohès.

www.letc.fr



Scan Moi



Robert Hébras, dernier témoin du massacre d'Oradour, ami de la Maternité, s'est éteint à 97 ans.

Oradour-sur-Glane, 10 juin 1944, la division SS Das Reich massacre 643 habitantes et habitants de tous âges, la plupart enfermés et brûlés vifs dans l'église du village. 6 d'entre eux échapperont au massacre, parmi lesquels Robert Hébras qui vient de nous quitter à 97 ans le 11 février. Robert n'a jamais eu de cesse de témoigner, de raconter, de militer pour la paix en transmettant la mémoire. Robert Hébras était un ami de la Maternité d'Elne. Le vendredi 9 mars 2012 Nicolas Garcia comme maire d'Elne avait eu le plaisir et l'honneur de l'accueillir à la Maternité Suisse d'Elne, à l'occasion de la sortie du film retraçant son histoire "Une vie avec Oradour" de Patrick Seraudie.

Robert Hébras, infatigable témoin de l'histoire et pédagogue de la paix, était aussi devenu un "ambassadeur" de la Maternité d'Elne après avoir découvert avec beaucoup d'émotion et d'intérêt l'action d'Elisabeth Eidenbenz, jusque-là inconnue de lui. Ce « *havre de paix au cœur de l'inhumain* » ne pouvait que résonner en lui de façon aiguë. Bernadette Bidaude, artiste - conteuse, désormais bien connue à Elne, avait associé ces deux héros de l'histoire dans un magnifique et poignant spectacle.

N.G.

Qu'est-ce que le CIDFF ?

Depuis 50 ans (création en 72), les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) exercent une mission d'intérêt général, confiée par l'État pour favoriser l'accès aux droits des femmes et leur insertion socio-économique (lutte contre les violences sexistes et sexuelles, promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes).

Aujourd'hui on compte 98 associations locales et 13 fédérations régionales. Les équipes des CIDFF sont composées de professionnel.le.s : juristes, conseiller.e.s en insertion professionnelle, agent.e.s d'accueil, conseiller.es conjugales et familiales, psychologues... 52 avenue Foch à Perpignan.



Les représentants des deux associations présentent les initiatives à venir.

Société

Le harcèlement numérique à l'école

L'antenne locale du CIDFF, et la FCPE entendent alerter les intéressés (parents, familles, institutions et établissements scolaires) de l'importance du phénomène « cyberharcèlement » et des dangers qu'il représente pour une partie importante de la jeunesse. Dans le département 66, ils engagent une série d'initiatives.

Entre dix et dix-huit ans, plus de 20 %

Le constat est éclairant. Ou plutôt, les constats. « Ce n'est pas un phénomène tout à fait nouveau. Il existe depuis la création d'Internet. Mais il tend à s'aggraver », précise la prési-

dente, évoquant l'accélérateur de la période confinement Covid. S'appuyant sur quelques premiers travaux statistiques (Ipsos, l. enfance et autres...), quelques chiffres sont lâchés : 3 enfants sur 10 au primaire, 7 sur 10 au collège et 9 sur 10 au lycée « naviguent » sur les réseaux sociaux. 20 % au moins d'entre eux (30 % d'après Ipsos) des 10-18 ans seraient touchés par le cyberharcèlement. (Publications de photos intimes compromettantes, rumeurs, insultes, humiliations...). « Les conséquences, sans surprise, peuvent être terribles ».

En parler pour accompagner

L'ambition est grande. « Notre objectif, c'est que les jeunes et les parents se parlent, que

les parents prennent connaissance des réalités (connaissance des réseaux...) et des risques courus » précise la juriste de l'équipe, Marine Vegara. Il s'agit donc essentiellement d'accompagner les victimes, d'élaborer un formulaire numérique adapté pour faciliter les signalements, de sensibiliser les parents et les jeunes au problème. Des permanences existent déjà. Des formations, des sessions d'information sont prévues. « Nous ambitionnons une centaine d'interventions par an (dix avant cet été) dans les collèges et lycées du département ! ». Les chefs d'établissement rencontrés manifestent sans surprise un intérêt certain.

Michel Marc

Carte scolaire

La FCPE 66 monte au créneau et s'exprime

L'association de parents d'élèves, lors du dernier comité départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du 16 février, s'est adressée aux autorités (préfecture, CD, Directrice académique), protestant contre l'austérité.

Évoquant la détresse des jeunes, suite au confinement, confirmée par les études de l'Ipsos qui indiquent qu'un jeune adolescent sur trois est dans un « état d'anxiété généralisé », la fédération pointe du doigt le manque de moyens pour faire face aux besoins multiples, des écoles primaires aux lycées.

« Comment pourrait-on être aujourd'hui d'accord avec une carte scolaire qui suit cette pratique dégénéralisante des moyens déjà tellement insuffisants ? » questionne ainsi la déclaration. Plus loin dans le texte lu

devant l'ensemble des participants : « (...) nous regrettons cette baisse constante des finances allouées par l'État à notre école publique (...) ». La FCPE dénonce ensuite les suppressions de postes d'enseignant.e.s et la baisse des heures de dotations. Concernant les dotations globales, les parents d'élèves soulignent que les conseils d'administration des collèges et lycées refusent par leur vote ce qui leur est proposé, « la dégradation continue des conditions d'étude des élèves ».

M.M.

À savoir

Transports. Comment obtenir l'indemnité carburant ?

Une aide pour les actifs aux revenus les plus modestes, contre la forte hausse des prix du carburant a été activée le 16 janvier.

Avec la fin de la ristourne sur le litre d'essence, le gouvernement a mis en place un dispositif d'aide spécifique de 100 euros. Cette aide concerne désormais uniquement les 10 millions de travailleurs les plus modestes qui utilisent leur véhicule (voiture ou deux-roues) pour aller travailler. Les « chômeurs » ne pourront y prétendre.

Qui est concerné ?

Pour bénéficier de cette aide il s'agira de respecter un ensemble de conditions. Il faudra :

- > être établi en France métropolitaine, à Mayotte, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique ou à la Réunion et être domicilié fiscalement en France,
- > être âgé d'au moins 16 ans au 31 décembre 2021,
- > avoir déclaré, au titre des revenus 2021, un revenu d'activité figurant dans l'une des rubriques suivantes de la déclara-

tion de revenus : traitements et salaires ou revenus assimilés (hors chômage et préretraite), bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) micro-entrepreneurs ou professionnels, bénéficiaires non commerciaux (BNC) micro-entrepreneurs ou professionnels, bénéficiaires agricoles

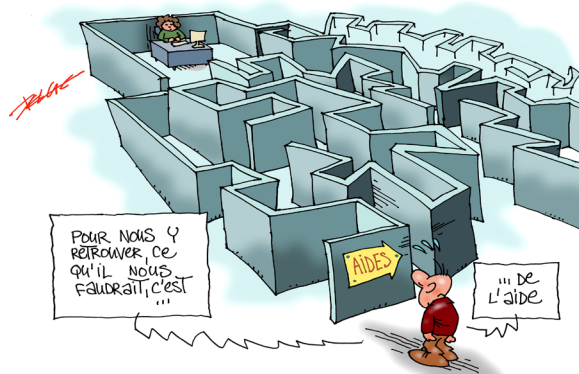
- > appartenir à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence (RFR) par part au titre des revenus de l'année 2021 soit inférieur ou égal à 14 700 euros,
- > utiliser un véhicule à des fins professionnelles (incluant les trajets domicile-travail) régulièrement assuré.

Comment ça marche ?

Les personnes concernées devront effectuer une demande sur le site de la Direction des finances publiques (impots.gouv.fr), en remplissant simplement le formulaire et indiquer :

- > votre état civil et votre numéro fiscal,
- > le numéro d'immatriculation du véhi-

Aides sociales : pas si simple...



cule utilisé et son numéro de carte grise, > un engagement sur l'honneur que vous utilisez votre véhicule à des fins professionnelles. Pour obtenir cette aide, il faut se rendre sur le site impots.gouv.fr, avant la fin du mois de mars 2023.

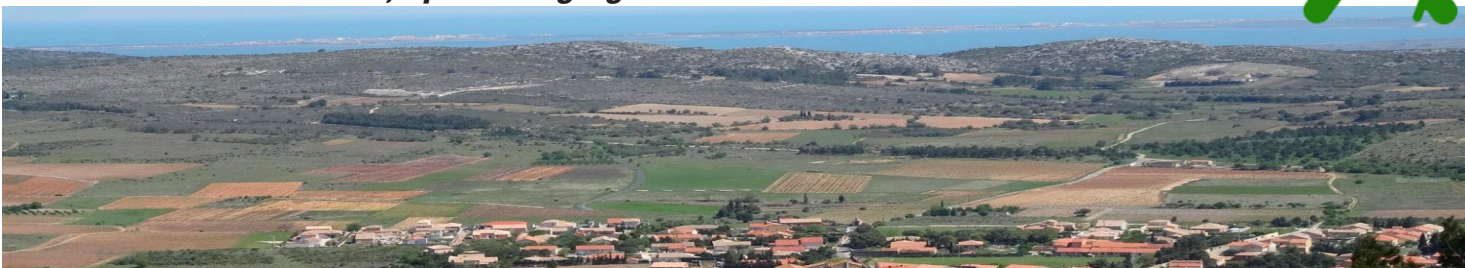
Corinne Coquet

Faire une demande pour l'indemnité carburant, directement en ligne sur <https://ict.impots.gouv.fr/>

La rubrique du randonneur

Le P.O.T. Rando' Club vous propose

Dimanche 26 février 2023, Opoul Les gorges de Bibès.



Cette balade propose la découverte d'un château fort s'inscrivant dans un univers où le calcaire est roi, avec en prime un formidable panorama sur la mer, les étangs et tout le pays catalan. C'est aussi une grande boucle, au cœur du relief karstique, à la rencontre de la forêt domaniale d'Opoul et de spectaculaires défilés en l'occurrence les Bibès. Assurément c'est un site à découvrir au royaume du minéral.

C'est à partir de la seconde moitié du XIII^{ème} siècle que l'oppidum d'Opoul va connaître son heure de gloire et jouer un rôle durant deux siècles dans l'histoire de la région. Depuis 1172, le comté du Roussillon était rattaché au royaume d'Aragon dont la frontière nord fut officiellement fixée à Salses. En réalité, elle passait plus au nord, sur la ligne de crêtes qui borde Opoul et Perillos.

Face à l'expansion française, au nord des Corbières, le roi d'Aragon Jacques 1^{er} organisa rapidement la défense du Roussillon. Après avoir repris aux musulmans, Valence et les Baléares, où il acquit le surnom de Conquérant, il se rendit à Perpignan et y demeura entre 1245 et 1246.

De là il fit fortifier les localités de la région, puis quelques années plus tard, il ordonna l'édification des remparts de Perpignan.

Mais c'est au podium, autrefois appelé Castlar d'Oped, que fut réalisé son œuvre la plus spectaculaire. Ayant évalué l'importance stratégique que revêtait le site aux portes du Roussillon, il ordonna le 15 mai 1246, de faire bâtir à l'emplacement d'un château féodal, une forteresse et une ville nouvelle : cette fondation s'appellerait Salvaterra.(2)

Des précisions

Durée : 4h. **Dénivelé :** 380m cumulé. **Difficulté :** moyen, sentier accidenté et caillouteux par endroit. **Conditions :** assurance journalière 3€. **Repas grillade :** apporter apéro, vin, eau, viande... **Départ :** 8h30 au parking de la piscine du Moulin-à-Vent à Perpignan.

Renseignement : Jean-François 04 68 56 81 03 / 06 20 40 63 05

(1) Le Perpignan Omnisports des Travailleurs-es, association affiliée à la F.S.G.T.

(2) La suite sur www.letc.fr/rubriques/departement/sport/culture.

TOP14

Poussez-vous, l'USAP revient

Dans un match très intense, les Catalans atomisent des Palois joueurs (49-29).

La Cathédrale survoltée, pleine à craquer, un temps printanier en milieu d'hiver, deux équipes du bas du tableau désirant prouver qu'elles n'étaient pas à leur place, mais qui avaient décidé de produire du jeu. Quel pied ! Mais plutôt quelles mains !

Inédit à Aimé-Giral ?

Dix essais inscrits lors de cette orgie de jeu. Le stade du Moyen-Vernet l'avait-il vécu par le passé ? Rarement avec autant de réalisations de la part des deux équipes ! Six essais pour les Catalans. Quatre pour les Béarnais. Mais au fait ce score (ou presque) ça ne vous rappelle rien ? Un passé pas très ancien. Un retour de l'USAP en Top 14. En fait un score de 29-51, avec défaite des Catalans. Ce jour-là l'USAP avait joué, beaucoup joué même, inscrivant quatre essais, mais leurs adversaires Rochelais avaient franchi sept fois la ligne. 27 avril 2019. Aimé-Giral était plus calme. Les lacunes de cette USAP-là allaient la précipiter à nouveau en Pro D2. Triste saison au cours de laquelle les Catalans ne l'emportaient qu'à deux reprises et terminaient derniers avec 12 petits points à 17 longueurs des Grenoblois avant-derniers. L'USAP 2023 n'a rien de commun avec celle de 2019.

Place au jeu

Six essais inscrits par l'USAP, mais six essais des lignes arrières. Non ! N'allez pas croire que les avants n'ont pas fait le job, mais ce sont les joueurs de piano et non les déménageurs qui ont meublé le planxot. À l'USAP comme ailleurs, le rugby commence devant. Les avants catalans commencent à être craints sur la planète ovale française. Leur mêlée est solide, la touche ne perd quasiment plus de ballons sur ses lancers. De quoi rassurer des lignes arrières qui sont devenues très joueuses (Ah!-Sacré commando!) et qui n'ont plus peur d'emballer le jeu. De jouer vite des ballons, des pénalités à la main pour surprendre l'adversaire. Et ça marche. Même s'il est vrai qu'on en oublie parfois, comme en début de rencontre, de soigner le premier rideau défensif au profit de l'attaque, mais si ça gagne c'est moins grave. Un régal pour les spectateurs mais surtout pour le supporter qui ne reconnaît pas cette USAP timorée en début de saison et qui se prenait souvent les pieds dans le paillason. Il est dommage qu'il ne soit pas possible de rejouer certains matchs de l'automne, car avec un tel jeu l'USAP serait très proche des six places qualificatives.

Le jeu ne fait pas tout bien sûr, mais lorsqu'une équipe attaque, prend le jeu à son compte, et ne reste pas sur la défensive, elle commet moins de



Prière fidjienne pour le maintien.

fautes. Depuis quelques matchs, l'USAP est beaucoup moins pénalisée et elle gagne. Alors qu'elle tournait entre seize et vingt pénalités par match, contre Pau, le bras de l'arbitre ne s'est tendu contre elle qu'à six reprises. Un exploit ! Deux en première mi-temps et quatre en seconde, entre la soixantième et la soixante-dixième minute, période au cours de laquelle les Catalans ont un peu marqué le pas, provoquant une petite frayeur dans Aimé-Giral et le retour des Palois. Mais ils étaient partis de trop loin. Quant au carton jaune de Alistair Crossdale, il ressemble davantage à un geste d'humeur de l'arbitre qui ne voulait pas que son bon arbitrage ne soit pas un peu critiqué.

La douzième place en vue

Ne pas s'enflammer reste la devise du staff de l'USAP, elle doit être celle des supporters. Rien n'est fait, même si cette dix-huitième journée est à marquer d'une pierre blanche. Brive a perdu et se retrouve dernier, quatre points derrière l'USAP. Castres, défait chez lui par La Rochelle n'a que deux points de plus que l'USAP. Pau est aussi douzième avec un calendrier plus que démentiel. Alors tout est possible pour se sauver et se maintenir directement en Top 14 ? Pourquoi pas ! Par contre il faudra sur un ou deux matchs, alors qu'il en reste huit, gonfler impérativement le quota JIFF, pour l'instant déficitaire de cinq unités.

À Bordeaux dès ce samedi ou garder la dynamique du groupe ?

Fins aviat

Jo Solatges

- annonces légales - annonces légales - annonces légales

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA FARGA, SAS en liquidation au capital de 3.000 euros, siège social et siège de liquidation : 5001, Route de Los Masos, 66320 VALMANYA, 849 080 239 RCS PERPIGNAN.

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2021 à VALMANYA, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Benoit LEDUC, demeurant 5001 Route de Los-Masos, 66320 VALMANYA, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERPIGNAN, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

AVIS DE TRANSFORMATION

SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS STPR, EURL

transformée SASU, au capital de 7 630 euros, siège social : 11, rue des Vignes 66160 LE BOULOU, 453 245 219 RCS PERPIGNAN.

Suivant PV en date du 30/09/2022, l'associé unique a décidé :

- la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société,
- la nomination de Monsieur Renée MOURAREAU demeurant Lotissement Sant Marti, 24 via Aurélia, 66160 LE BOULOU en qualité de Président.

La dénomination de la Société, son capital social, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis.

Suivez-nous



Archipel

Jalousie et manipulation 77



Deux représentations à Perpignan pour « Othello » de Shakespeare dans la mise en scène de Jean-François Sivadier. Spectaculaire.

Pièce sombre et fleuve (trois heures), Othello, dans la mise en scène de Jean-François Sivadier a été créé en novembre 2022 au Quai, CDN d'Angers. La tournée la menait à l'Archipel où elle était jouée mercredi et jeudi, elle sera à Paris, à l'Odéon en mars prochain. Ainsi les Catalans auront eu le privilège de la voir avant Paris. Pour mémoire, du même Sivadier on avait pu voir à l'Archipel il y a environ trois ans *Un ennemi du peuple* d'Ibsen, un régal, le rôle principal y était tenu par Nicolas Bouchaud, acteur génial, qui dans *Othello* est l'horrible Iago. Se glisser dans un fauteuil de théâtre pour une pièce de trois heures ne va pas sans quelque appréhension, crainte de somnolence, d'ankylose ou, tout simplement d'ennui. Appréhension levée dès le démarrage de cet *Othello*, preuve qu'il ne faut pas avoir peur du théâtre, plutôt parier sur l'intelligence et le talent.

Une mise en scène exceptionnelle

Cela commence avec des acteurs en costumes d'aujourd'hui, qui vont et viennent entre la salle et la scène, qui s'amuse à faire traduire au public des phrases énoncées dans une langue qu'on suppose venir d'Afrique... Le ton est donné, celui de la proximité. On y découvre un Othello rigolard, en dread locks (Adama Diop, épatant). Le décor, très simple, des panneaux en plastique et des lampes, pas l'ombre de fastes vénitiens. Reste à dérouler l'action, cette sombre histoire d'amour, de jalousie, de manipulation pimentée d'enjeux de pouvoir. Tout ce qui va conduire Othello, général en chef

de la République de Venise en guerre avec les Turcs à la folie meurtrière. Tragédie savamment orchestrée par Iago, son sous-lieutenant, pour qui tromper, manipuler est une jouissance. Marié avec Desdémone, fille d'un sénateur lequel exècre ce mariage, Othello est Noir, déraciné, donc fragile. Le duo Othello-Iago est au cœur de la pièce en un diptyque attirance répulsion, le personnage de Iago, formidable d'ambiguïté, est le deus ex machina de l'affaire. Les comédiens, toutes et tous impeccables (mention particulière à Nicolas Bouchaud, diabolique), empoignent joyeusement la langue de Shakespeare, langue puissamment expressive, poétique, charriant passion, humour, aspirations féministes, poison du racisme... Une mise en scène dynamique, lumineuse, traversée de musiques rock et baroques, de mouvements, de hurlements, de sang, de larmes, de bruit et de fureur. Un brassage tempétueux qui débouche sur un carnage, final peut-être un peu trop grand-guignolesque. Le public marche à fond.

N.G.



Vincent Fons, expose M.O.A.



Vincent Fons et sa sculpture "M.O.A."

La ville de Toulouges développe une politique culturelle sur son territoire et valorise les artistes locaux.

L'artiste toulougien, Vincent Fons, a proposé à la ville une mise à disposition de sa sculpture "M.O.A.". Avec le Maire, Nicolas Barthe, ils ont retenu un lieu emblématique pour accueillir l'œuvre. C'est sur la place Louis Esparre. Située en plein centre-ville historique, cette place est le lieu idéal. Elle est plus qu'un lieu passant, et est située en face de

la maison du citoyen. Du fait des nombreux événements qui y sont organisés, elle en valorisera la sculpture, pour le bonheur de tous.

Vincent Fons avait un avenir tout tracé dans l'entreprise familiale dans le transport, mais, adolescent il visite un atelier de peinture et c'est le déclic pour l'art. Plus spécialement le travail du fer dont « il ressent

un corps et une âme dans ce matériau ». Concevant du mobilier et des objets décoratifs, Vincent a débuté la sculpture en réutilisant les chutes de ces derniers. Afin de démocratiser l'art de la sculpture en l'ouvrant à l'humain pour qu'il puisse se questionner et s'identifier à une œuvre.

Jean Pouech

Une fête de l'ours entre tradition et modernité

C'est sous un soleil ardent et un ciel sans nuages que s'est déroulée, ce dimanche 19 février, la fête de l'ours de Prats-de-Mollo. Une manifestation traditionnelle et populaire qui vient d'être inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Les trois ours ont dévalé les pentes du fort Lagarde jusque dans les ruelles de la ville fortifiée pour mâchurer de noir une foule impressionnante de jeunes et moins jeunes, de filles et de garçons qui se sont prêts au jeu de ce rituel bien « huilé », intemporel et intergénérationnel, au symbolisme fort. Comme la féminisation de cette fête avec l'apparition d'une « ourse » dans ce paysage masculin : Céline, une ourse magnifique et inspirée, entourée de ses « chasseuses » et de ses « barbières » un groupe de femmes fortes et déterminées qui ont bousculé les mentalités, avec grâce, élégance et tout autant d'énergie et de savoir-faire que leurs congénères, dans le respect des procédures, des codes et des traditions. Il va falloir désormais compter sur elles car elles ont porté la preuve qu'évolution et tradition ne sont pas contradictoires... n'en déplaise à certains !

Renée Alberny



Où sortir ?

Perpignan

Institut Jean Vigo | Mardi 28 février à 19h | Projection - **Les chemins de la haute ville** | 6€ - réduit 5€. Jeudi 2 Mars à 14h15 | Projection - **La vie de la cinémathèque - Pierre Soulages**. Vendredi 3 mars à 19h | Projection - **Attack the block - Working Class Hero (Britannique)** | 6€ - réduit 5€.

Médiathèque centrale | Mercredi 1 mars à 14h30 | Projection série - **La Micro-folie... fait sa maxi série !**

Restaurant le Flambadou - Les cottages de Perpignan | Vendredi 3 mars à 20h | Concert et Repas spectacle - **Soirée Rock and Roll** | Réservation : 04 48 07 23 52.

La boîte à rire | Vendredi 24 et 25 février à 21h | Théâtre - **Elle est folle mais on la soigne** | 16€ - réduit 13€.

El Mediator | Samedi 4 mars à 21h | Concert - **La nuit Salsa - Papucho y su Manana Club ...** | 15€.

Amélie-les-Bains-Palalda

Salle Trescases | Mardi 28 février à 16h | Concert - **Chansons françaises** | Gratuit.

Baho

Salle Evora | Vendredi 3 mars à 21h | Concert - **Abba Story** | 10€ - gratuit moins 10ans.

Bolquère

Au pied des pistes de Pyrénées 2000 | Mercredi 1 mars 17h30 | **Animation musicale** avec les Percubidons. Descente aux flambeaux proposée par l'ESF de Pyrénées 2000 suivi du ballet de dameuses proposé par Altiservice. Vin et chocolat chauds offerts | Gratuit.

Canohès

Théâtre du Réflexe | Mercredi 1 mars à 10h | Théâtre - **Rondouille et Pipilette** | 6€. Samedi 4 mars à 16h | Théâtre - **Farfelu et Farfouillette** | 6€.

Les Angles

Salle Angléo | Mardi 28 février à 20h30 | Spectacle - Show aux Angles - **Dîner de famille** | 28€ - abonné 24€.

Rivesaltes

Au palais des fêtes | Dimanche 26 février à 16h | Concert - **Eddy Mitchell Show** | 10€ - enfant 5€. Samedi 4 mars à 21h | Comédie - **C'est le jour G !** d'Adrien Benech et Marc Duranteau | 10€ - enfant 5€.

Saint-Feliu-D'Avall

Le Théâtre de l'Inattendu | Samedi 4 mars à 21h | Théâtre - **La nuit des rois** | Tarif 8€ - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Témoignage

L'histoire d'Esther



Après avoir connu l'enfer à Auschwitz-Birkenau, l'assassinat de presque toute sa famille, Esther Senot s'est donnée pour mission de perpétuer la mémoire auprès des jeunes, elle vient de co-signer le récit de sa vie.

C'est une voix qui vous bouleverse, vous captive. À 95 ans, Esther Senot est d'une incroyable vivacité, sa mémoire est intacte, elle ne manque pas d'humour. Pourtant en juillet 42 sa vie a basculé avec la rafle de ses parents et de son jeune frère ; en 43, elle n'avait que 15 ans quand elle a été arrêtée et déportée à Auschwitz-Birkenau où elle a retrouvé sa sœur aînée qui n'a pas survécu. Elle vient de publier le récit de cette période noire dans un livre *La petite fille du passage Ronce* écrit avec l'historienne Isabelle Ernot.

À Auschwitz, Esther a fait une promesse à sa sœur mourante, celle de « dire au monde ce que des hommes ont été capables de faire à d'autres ». Promesse tenue, depuis plus de trente ans Esther parcourt les établissements scolaires afin de raconter, de témoigner. Il y a peu, elle était au Mémorial de Rivesaltes, devant un auditoire en apnée elle a fait le récit de la tragédie qui a détruit sa famille. Une famille qui, en 1930, a quitté la Pologne pour Paris et « le pays des droits de l'homme ». Installés à Belleville, les Dzik mènent la vie d'immigrés pauvres jusqu'à ce 16 juillet 1942 et la rafle. Esther, absente, y échappe, comme sa sœur Fanny, mais les deux

l'ignorent. Ce sera pour Esther une année de solitude, un aller-retour au-delà de la ligne de démarcation, puis l'arrestation, la déportation.

Seule au monde

Elle connaîtra les marches de la mort, le retour, et, autour d'elle le déni. Seule au monde, juste une amie de déportation, la tentative de suicide, jusqu'au moment où elle décide de reprendre sa vie en main. Ce qui est terrible, c'est l'impossibilité d'être entendue, l'incrédulité à laquelle elle a été confrontée. Pendant des années, celles et ceux qui étaient revenus étaient quasiment interdits de parole. Mais depuis une trentaine d'année les choses ont changé, et, avec d'autres, Esther s'est donné pour mission de témoigner, particulièrement auprès des jeunes générations. Pour elle, ne pas oublier, lutter contre le racisme, le fascisme est son combat de tous les jours.

Esther et son mari ont pris leur retraite dans les Pyrénées-Orientales, à Saint-Cyprien, ils y ont vécu trente ans. Une rue de la commune porte désormais son nom.

Nicole Gaspon

La petite fille du passage Ronce par Esther Senot et Isabelle Ernot éd Grasset 18€.

ESTHER SENOT
ISABELLE ERNOTLa petite fille
du passage
Ronce

« Esther, promets-moi de dire au monde ce que des hommes ont été capables de faire à d'autres... »



Grasset

Mémoire

Lettres à Gerda



L'idylle entre André Lacaze, prisonnier français en Allemagne et Gerda, la nièce de son employeur allemand, au-delà de leur séparation après la victoire sur l'Allemagne nazie.

Jeune instituteur de Charente-Inférieure, André Lacaze fut fait prisonnier en mai 1940. Envoyé dans la région de Berlin il fut détaché chez un électricien. Là dès mi-1942 il eut une liaison clandestine, qui aurait pu lui valoir la mort, avec Gerda, la nièce de son employeur, elle-même institutrice. La fin de la guerre les sépara, sans aucune certitude de pouvoir se revoir un jour. Dès son retour en France, André multiplia les démarches pour, tout d'abord avoir des nouvelles de Gerda, ensuite s'employer à la faire venir en France, avec tous les risques d'un refus de sa famille, et de celui des habitants proches, à voir réussir cet amour si décrié à l'époque.

Après une longue attente, toute une vie heureuse

Après le décès de ses parents, unis tout au long de leur vie, Bernard Lacaze a publié ce beau livre mémoriel, un superbe hymne à l'amour. La première partie de l'ouvrage nous livre le carnet du retour en France d'André, du 31 mai 1945, jour où il quitte l'Allemagne, au 6 octobre 1945 alors qu'il a obtenu un poste à Saintes. Une période totalement sans nouvelles. Puis encore presque deux ans d'attente avant l'arrivée de Gerda. Pendant cette attente peu soutenable, 62 lettres d'amour. Certaines de ces lettres furent transmises par Olga Gronner, alors militaire française en Allemagne, après

avoir réchappé à l'holocauste. Chez nous, en Catalogne, nous avons connu Olga, militante communiste et amie, sous le nom de Goldie Clabecq.

Au-delà d'une belle histoire d'amour, ce livre témoigne de la capacité de passer par-delà et faire taire les interdits et les préjugés qui ne manquaient pas de se produire, dans l'immédiat après-guerre, et né d'elle, cet amour indestructible entre un Français et une Allemande. Amour dont la vie d'André et de Gerda sut montrer toute la solidarité.

Y.L.

André Lacaze. Lettres à Gerda. Septembre 1945-novembre 1946. Précédé de Carnet du retour en France (1945). Graveurs de Mémoire,

André Lacaze

Lettres à Gerda
Septembre 1945 - Novembre 1946précédé de
Carnet du retour en France (1945)

Graveurs de Mémoire

L'Harmattan



Scan Moi

Manifestations

La jeunesse fait peur 77

Les jeunes sont bien présents dans les manifestations contre la réforme des retraites, une mobilisation qui va compter.

L'amphithéâtre est bondé, le ronflement sourd des messes basses pèse comme une chape de plomb, les étudiants assis à même le sol depuis des heures s'impatientent, ils se serrent entre les travées, le peu de place qui sépare les bancs et en haut des escaliers. La médiatrice reprend la parole, un ange passe : «... l'histoire nous a montré que la jeunesse fait peur ! elle peut devenir la flamme qui met le feu aux poudres ! »... (1)

Si les gouvernements successifs n'ont pas hésité ces dernières années à matraquer, tabasser, gazer, voire mutiler des adultes réfrac-

taires et autres gilets jaunes, force est de constater qu'ils craignent la jeunesse ! Et ce pour deux raisons. La première est évidente : la jeunesse est indomptable, imprévisible, incontrôlable et mue par l'inconscience et/ou sa conscience juvénile. Elle n'accepte pas et refuse même d'obtempérer ou de se soumettre si l'autorité fait preuve d'injustice et de violence à son égard.

La deuxième, quel effet cela ferait-il si les forces de l'ordre amoiraient la foule de notre ardente jeunesse ? Comment réagirait l'opinion publique et internationale si le visage de nos chéru-

bins crevait l'écran de télévision comme des globes oculaires par des flash-balls ? Comment réagiraient alors les parents de ces enfants à la vue de leurs petites mains arrachées par des grenades de désencerclement ?

La jeunesse fait peur, et qu'on le veuille ou non, volontaire ou pas... la jeunesse est le point de bascule, si elle descend dans la rue le gouvernement pliera.

Olivier Gracia

(1) paragraphe largement inspiré par l'article de l'Humanité du vendredi 27 janvier – Mercredi / Saint Denis page 3.



Point de vue...

C'est tous ensemble, jeunes et moins jeunes, parents et enfants, responsables politiques et syndicaux de poursuivre la lutte jusqu'à la capitulation et la victoire. Pour nous et surtout pour nos enfants qui sont l'avenir de notre belle planète et de notre société, nous devons être exemplaires, comme nous essayons de le faire au quotidien. Et si nous pouvions éviter de faire comme en 1995, arrêter la bataille trop vite, alors que nous avons gagné. Au-delà des enjeux poursuivre le gouvernement jusqu'à la reconquête du pouvoir !

O.P.G.

Lula : une initiative en faveur de la paix !



Lula veut créer un groupe pour la paix

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a fait savoir que, dans « l'intérêt » de son pays, il ne ferait parvenir aucune munition à l'Ukraine. Celui qui avait annoncé le retour du Brésil sur la scène internationale sait à quel point il est attendu sur le plan extérieur. « Le Brésil est un pays de paix » déclare-t-il. Aussi reprend-il l'offensive diplomatique et suggère de « créer un groupe de pays qui essaient de s'asseoir à la table avec l'Ukraine et la Russie pour trouver une

solution pacifique ». Lula indique avoir déjà évoqué la question avec le président Emmanuel Macron, le chancelier allemand Olaf Scholz et Joe Biden à Washington. « Ensuite, nous chercherons d'autres présidents pour parler de l'idée de créer ce groupe. Si je vais en Chine en mars, c'est l'un des sujets dont je veux discuter avec le président Xi Jinping », a-t-il assuré.

J.P.

Paix

Les va-t-en guerre ne manquent pas, qui réclament toujours plus d'armements et toujours plus d'aides militaires à l'Ukraine. Et rien d'autre. Jusqu'à l'apocalypse ? Est-ce là la seule piste d'engagements, d'initiatives et de réflexions ? La CGT, le Mouvement de la Paix, le MRAP et le PCF sont signataires, dans les P.-O., d'un texte qui tente de rompre avec la fatalité.

« Stop toutes les guerres !

Face à la guerre en Ukraine déclenchée par la Russie,
face aux tensions internationales,
face à la course aux armements,

Conscients du danger d'extension de la guerre en Ukraine
et du risque d'utilisation des armes nucléaires,

Conscients que tout ce qui entretient les guerres contribue
aux menaces sur le climat et la vie sur Terre,

Faisons entendre la voix de la paix

Pour un cessez-le-feu entre l'Ukraine et la Russie,
pour des solutions diplomatiques et négociées dans

le cadre des institutions internationales,
pour l'amitié et la solidarité entre les peuples

et les personnes qui fuient les guerres ! »

Rassemblons-nous pour la paix
Vendredi 24 février 2023 à 18 h,
devant la préfecture de Perpignan.

À l'appel du Bureau International de la Paix (IPB),
du Collectif national en marche pour la Paix.

Destination
PAYS CATALAN



Pourquoi partir ailleurs ?

LA MAGIE EST ICI !

Cet hiver, je m'évade en pleine nature,
au cœur des plus beaux paysages des montagnes catalanes.